



DRAC-SRA
17 JUIL. 2006
COURRIER ARRIVEE

**Rapport
De
Diagnostic
Mai 2006**

Dominique Pouille

**ROSPORDEN - Kernevel
« La Grande Boissière 1 »
(Finistère - Bretagne)**

Dates d'interventions :	30.05.06 – 13.06.06
N° de prescription :	SRA 2005/136
N° de site (ou n° Patriarche) :	29 4 37 241 001
N° INSEE de la commune :	241
N° de projet INRAP :	DA 05 0124 01

INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.-

37 rue du Bignon CS 67737 35577 CESSON-SEVIGNE Cédex - Tél. 0223360040 / Fax : 0223360050

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2180

Sommaire

FICHE SIGNALETIQUE	P.3
MOTS CLES DES THESAURUS	P.4
LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE	P.5
NOTICE SCIENTIFIQUE.....	P.6
TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS.....	P.7
I. INTRODUCTION	P.8
I.1. Circonstances de l'intervention	P.8
I.2. Etat des connaissances avant l'opération	P.8
I.3. Stratégie et méthodes mises en oeuvre.....	P.8
II. LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES	P.9
II.1.Le fossé F1	P.9
II.2.Les Faits F5, F2, 3 et 4.....	P.11
III. CONCLUSION	P.12
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	P.13
PIECES COMPLEMENTAIRES	

Fiche signalétique

Numéro de site Patriarche : 3 | 7 | . 2 | 4 | 1 | . | 0 | 0 | 1 |

Numéro de projet INRAP DA 05 0124 01

Région : Bretagne
Département : Finistère Commune : Rosporden Code INSEE : 241
Lieu-dit ou adresse : La Grande Boissière
Cadastre année : 1980 C 378
Coord. Lambert : X : 143.450 Y : 2347.450 altitude : 130 m NGF
Statut du terrain : site classé en zonage archéologique dans la ZPPAU communale (1990),
au PLU et signalé dans le cadre d'un certificat d'urbanisme le 28 juin 2005

Propriétaire du terrain : Cariou Daniel

Arrêté de prescription n° : 2005 -136 en date du 20/12/2005
Arrêté de désignation n° : 2006-051 en date du 7/04/2006
Responsable désigné : Pouille Dominique
Organisme de rattachement : INRAP
Maître d'ouvrage des travaux : Cariou Daniel
Nature de l'aménagement : Maison individuelle
Opérateur chargé des travaux : INRAP
Exploitant (s) : néant
Surface du projet d'aménagement : 1665m²
Dates d'intervention sur le terrain : 30/05/06 – 13/06/06
Surface diagnostiquée : 259m² 15,5 % de la surface sondée

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : « Au lieu-dit La grande Boissière, une enceinte de 150m de côté a été recensée et est caractérisée par la présence au sol de nombreux moellons de granite, tegulae, poterie, verre signalant l'existence d'un important site gallo-romain. Dans la parcelle sus-mentionnée, seul un fossé d'enclos a été retrouvé. A deux des emplacements sondés son comblement secondaire a livré du mobilier céramique antique en quantité importante.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base de Cesson-Seigné

Mots clés

Chronologie :

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
- Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public | <input type="checkbox"/> Artisanat | <input type="checkbox"/> Mobilier | <input type="checkbox"/> Études |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice religieux | <input type="checkbox"/> Arrière : atelier | <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Géologie |
| <input type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Atelier | <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment | <input type="checkbox"/> Artisanat | <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Structure | <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Restes | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Voirie | | <input type="checkbox"/> Faune | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | | <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | | <input type="checkbox"/> Objet | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Villa | | <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment | | <input type="checkbox"/> Outil | <input type="checkbox"/> An. de |
| <input type="checkbox"/> Structure | | <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> An. de métaux |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme | | <input type="checkbox"/> Habillement | <input type="checkbox"/> Aca. des |
| <input type="checkbox"/> Maison | | <input type="checkbox"/> Trésor | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Structure | | <input type="checkbox"/> Monnaie | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Foyer | | <input type="checkbox"/> Verre | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fossé (s) | | <input type="checkbox"/> Mosaïque | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Fosse (s) | | <input type="checkbox"/> Peinture | |
| <input type="checkbox"/> Sépulture (s) | S | <input type="checkbox"/> Sculpture | |
| <input type="checkbox"/> Abri | | <input type="checkbox"/> Inscription | |
| <input type="checkbox"/> Mégalithe | | <input type="checkbox"/> Autre | |

Intervenants et moyens mis en oeuvre

Intervenants scientifiques :

SRA : Tynevez Jean-Yves Conservateur en charge du dossier

INRAP : Dominique Pouille
Baillieu Michel

Responsable scientifique
Adjoint scientifique et technique

Autre :

Intervenants administratifs :

DRAC de, SRA : Deschamps Stephane
INRAP interrégion Aguesse Gilbert

Conservateur régional de l'archéologie
Directeur interrégional

Aménageur : Cariou Daniel

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique :

Responsable d'opération : Pouille Dominique

Technicien : Le Gall Valérie

Topographe : Guimard Dominique

Dessinateur : Dupré Mathilde, Desfond Arnaud

Etude du mobilier: Labaune Françoise

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique Entreprise Beaussire Carentan (50)

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Le seul vestige ancien mis au jour dans cette parcelle est constitué par un tronçon de fossé d'enclos protohistorique creusé dans le rocher. La largeur de ce creusement oscille entre 2.50m et 2.80m à l'ouverture pour une profondeur allant de 2.10 à 2.50m. un premier remplissage ne contenant quasiment pas de matériel semble marquer la fin de l'utilisation de cette structure vers la fin de l'époque laténienne. Un remplissage secondaire accumulé dans la zone de tassement renvoie à l'époque romaine par le type de matériel céramique qu'il a livré. Ce fossé fait partie d'un vaste site fossoyé de l'âge du fer pouvant correspondre à un ensemble cultuel dont la vocation sera pérennisée sous la forme d'un sanctuaire pourvu d'un fanum à l'époque antique.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie <i>Age du fer</i>	Structures <i>Fossé</i>	Mobilier <i>Céramique</i>	Interprétation <i>Partie d'enclos cultuel ?</i>
<i>Gallo-romain</i>		<i>Céramique sigillée Céramique commune Fragments de tuiles Moellons</i>	<i>Dépotoir</i>

I. Introduction

I.1 Circonstances de l'opération

La prescription de diagnostic a été motivée par le dépôt d'une demande de permis de construire n° PC 2924105 E1091 pour un terrain situé au lieu-dit La Grande Boissière en Kernevel sur la commune de Rosporden (29140). Le site est classé en zonage archéologique dans la ZPPAU communale (1990), au PLU et a été signalé dans le cadre du certificat d'urbanisme daté du 28 juin 2005.

I.2 Etat des connaissances avant l'opération

Le site est localisé sur une légère éminence du terrain culminant à 130m NGF. Dès 1907, dans son inventaire des sites archéologiques du Finistère, Paul Du Chatellier mentionne l'existence d'un site archéologique au lieu dit La Grande Boissière (Du Chatellier 1907). Dans le cadre de la ZPPAU réalisée en 1986 par M. Le Goffic archéologue départemental du Finistère, le site est à nouveau signalé. Y sont signalés une enceinte de 150m de côté à l'intérieur de laquelle la surface du sol livre de nombreux moellons de granit, des fragments de *tegulae*, de poteries et de verre. Enfin en 1988 lors de la construction d'une maison individuelle dans la parcelle voisine de celle faisant l'objet du diagnostic, des fosses et fossés n'ayant pas livré de mobilier significatif sont observés et relevés dans les coupes des fondations (Le Goffic 1988).

Une enquête auprès des habitants du hameau a été riche en informations. Une ancienne habitante des lieux aujourd'hui âgée d'un peu plus de 70 ans nous a rapporté qu'étant enfant lorsque ces parcelles de la Grande Boissière étaient cultivées elle ramassait de nombreux fragments de poteries et de tuiles à la surface du sol. Le père de cette personne aurait par ailleurs découvert une monnaie d'or « en démolissant un talus » sur les lieux. Ce matériel n'a malheureusement pas été conservé. L'agriculteur ayant exploité les parcelles jusqu'à aujourd'hui a également rapporté le fait qu'il y a quelques années, dans la zone située immédiatement au sud (parcelles 392 à 394 du cadastre) lors d'un labour le sol s'est affaissé sous le poids de l'engin et a laissé apparaître une cavité circulaire. Cette découverte n'a malheureusement pas été signalée à l'époque et le trou a été rapidement rebouché. Un ancien exploitant nous a par ailleurs affirmé qu'il lui était très difficile de cultiver les terrains situés dans le périmètre ceinturé par le chemin tant la charrue accrochait les pierres enfouies dans le sol, même en travaillant à faible profondeur. Enfin tous les habitants du secteur s'accordent pour dire que lors de la sécheresse de 1976 on pouvait suivre les traces des murs qui étaient très nettement perceptibles au sol car la végétation y était desséchée. Il n'existe malheureusement pas de prospection aérienne concernant cette zone et nous n'avons pu pour l'instant consulter les couvertures photographiques aériennes de l'IGN¹.

I.3 Stratégie et méthode mise en oeuvre

Les sondages ont été réalisés systématiquement sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures rencontrées. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle rétro munie d'un godet lisse de 2 m de large.

La surface diagnostiquée couvre une surface équivalente à 15,5% de l'emprise du projet. Les sondages positifs et les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci ont fait l'objet

¹ L'inventaire IGN indique qu'il n'existe pas de couverture photographique de cette zone pour l'année 1976.

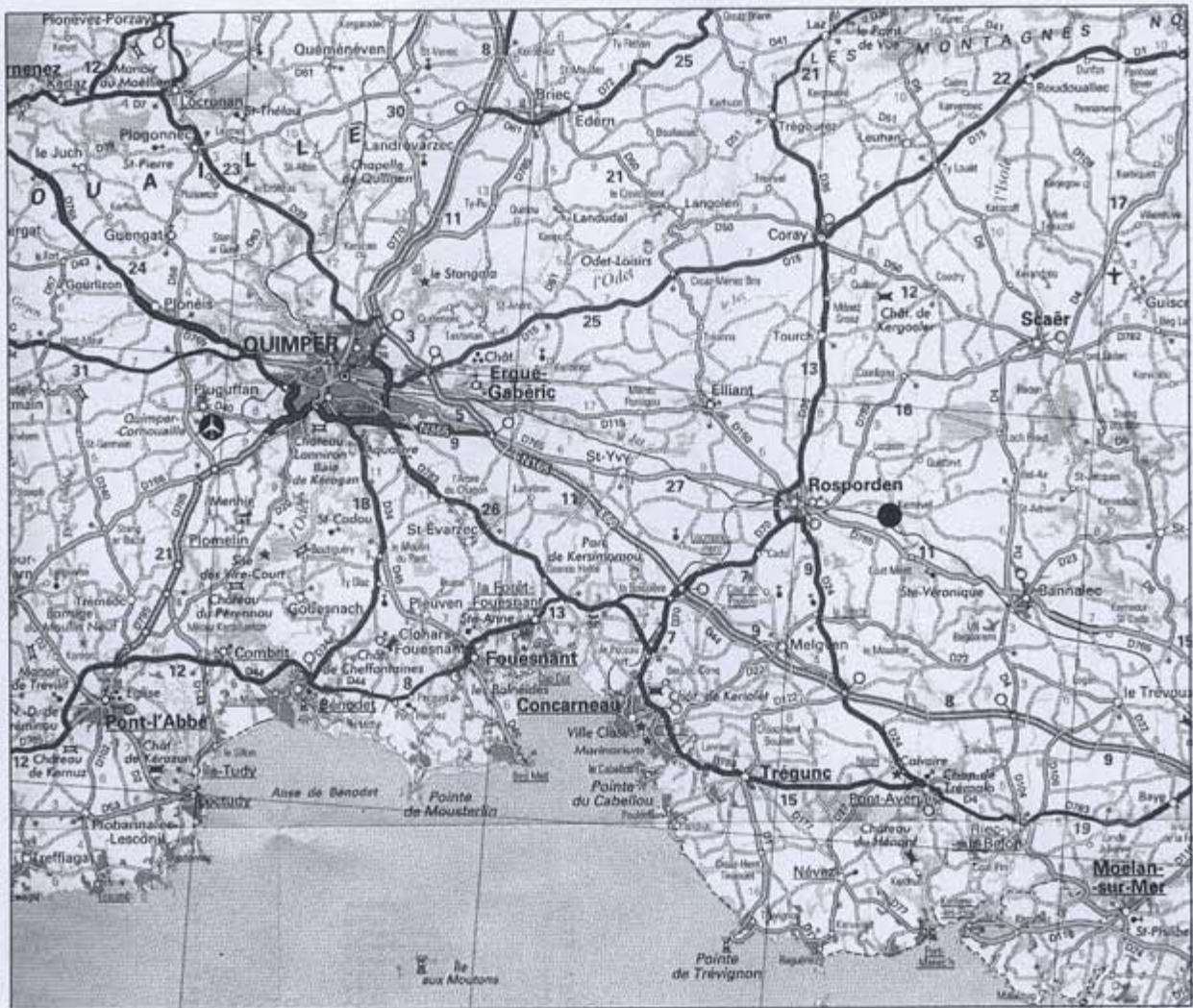


Figure 1: Localisation du site dans la région.



Figure 1bis: Localisation du site sur la carte IGN 1/25000e



Figure 2: Localisation cadastrale du site (La Grande Boissière 1).

d'un relevé systématique précis par un topographe et d'un échantillonnage suffisant afin de permettre leur interprétation et leur datation ils ont ensuite été rebouchés.

II. Les vestiges archéologique fig.3-4

Cinq tranchées T1 à 5 et deux petites vignettes de vérification T6 et T7 ont été pratiquées dans la parcelle concernée par ce diagnostic. Sur toute la surface de cette dernière une faible épaisseur de terre végétale (0,20 à 0,30m en moyenne) mêlée d'innombrables pierrailles informes a été rencontrée². Quelques rares petits fragments de *tegulae* y ont également été observés. Le terrain naturel constitué par un sédiment rocheux très altéré complètement chaotique apparaît directement sous cette couverture de terre arable.

1) Le fossé F1

Le fossé F1 est le principal fait archéologique relevé sur l'emprise du diagnostic. Ce creusement orienté nord-sud a été observé à trois reprises dans les tranchées T1, 2 et 4. Il traverse le terrain de part en part. Au sud il correspond à l'un des creusements relevés en 1988 lors de la construction du pavillon mentionné plus haut³. L'extrémité septentrionale de ce fossé a été étudiée dans le cadre de la réalisation d'un second diagnostic archéologique⁴ fig.3 (fossé 101). Aux trois emplacements où il a été retrouvé dans les tranchées, des sondages ont été pratiqués. Ils ont permis de déterminer les dimensions et le profil de ce creusement et d'examiner son comblement. La largeur du fossé est comprise entre 2.10m et 2.50m à l'ouverture selon les emplacements. Sa profondeur oscille entre 2.50m (tranchée T2) et 2.10m (tranchée T1 et T4). L'instabilité du comblement n'a pas permis de redresser manuellement les coupes stratigraphiques et de pratiquer une observation fine des séquences de remplissage cl.1 et 2.

Dans deux des sondages – en T1 et T2 - des comblements similaires ont pu être observés. Une première phase est matérialisée par un important niveau de pierraille mêlée de terre qui occupe les 2/3 inférieurs du creusement. De rares fragments de céramique laténienne y ont été récoltés. Ce niveau de pierraille est surmonté par une épaisse couche de terre végétale brune qui paraît s'être accumulée dans la dépression résultant du tassement du premier remplissage. En T1 - et pour une moindre part en T2 - ce remplissage secondaire contient une importante quantité de débris de céramiques associant des formes de la fin de l'âge du fer à d'autres remontant au I^{er} s. ap. J.-C. [11]. Ce constat permet de penser que cette dépression a pu être utilisée comme dépotoir au début de l'époque antique, mais surtout qu'il y aurait une continuité d'occupation sur les lieux de la fin de l'indépendance à l'époque romaine.

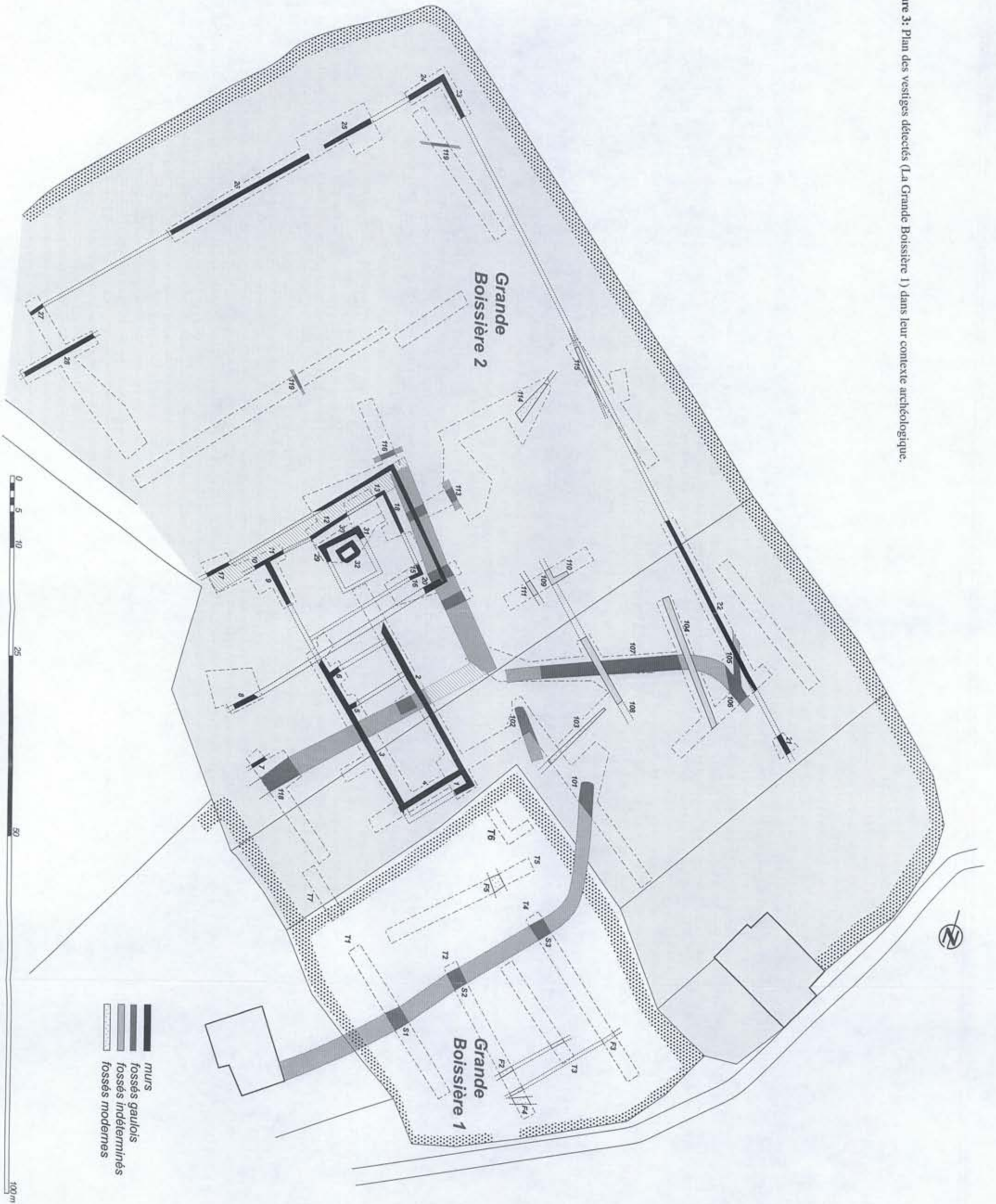
En T4 c'est une seule et même séquence de comblement qui a été perçue dans le sondage S3. Ici, un sédiment à dominante de terre végétale brun sombre mêlé de quelques pierres

² Notons ici que les limites nord et ouest de la parcelle sont constituées par de gros talus composés d'un amoncellement de pierraille ramassée lors des labours. Aucune trace de moellons équarris ou d'éléments architecturaux lithiques n'y a été observée. On y note uniquement la présence de quelques fragments de *tegulae* épars.

³ Dans le prolongement exact du tracé de ce fossé on remarque aujourd'hui une fissure dans l'enduit extérieur de la construction.

⁴ Voir le diagnostic concernant La Grande Boissière II arrêté 2006/054.

Figure 3: Plan des vestiges détectés (La Grande Boissière 1) dans leur contexte archéologique.



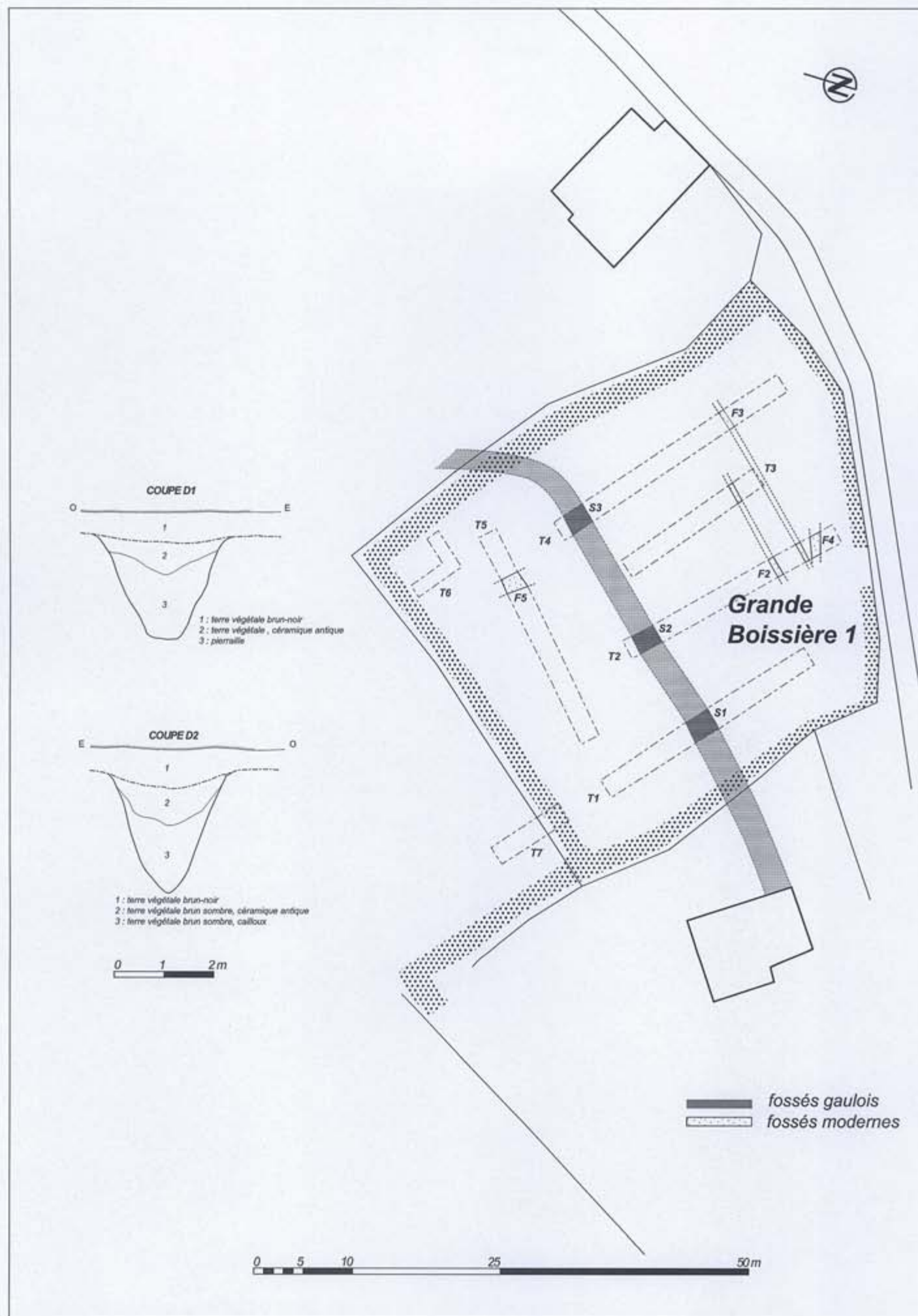
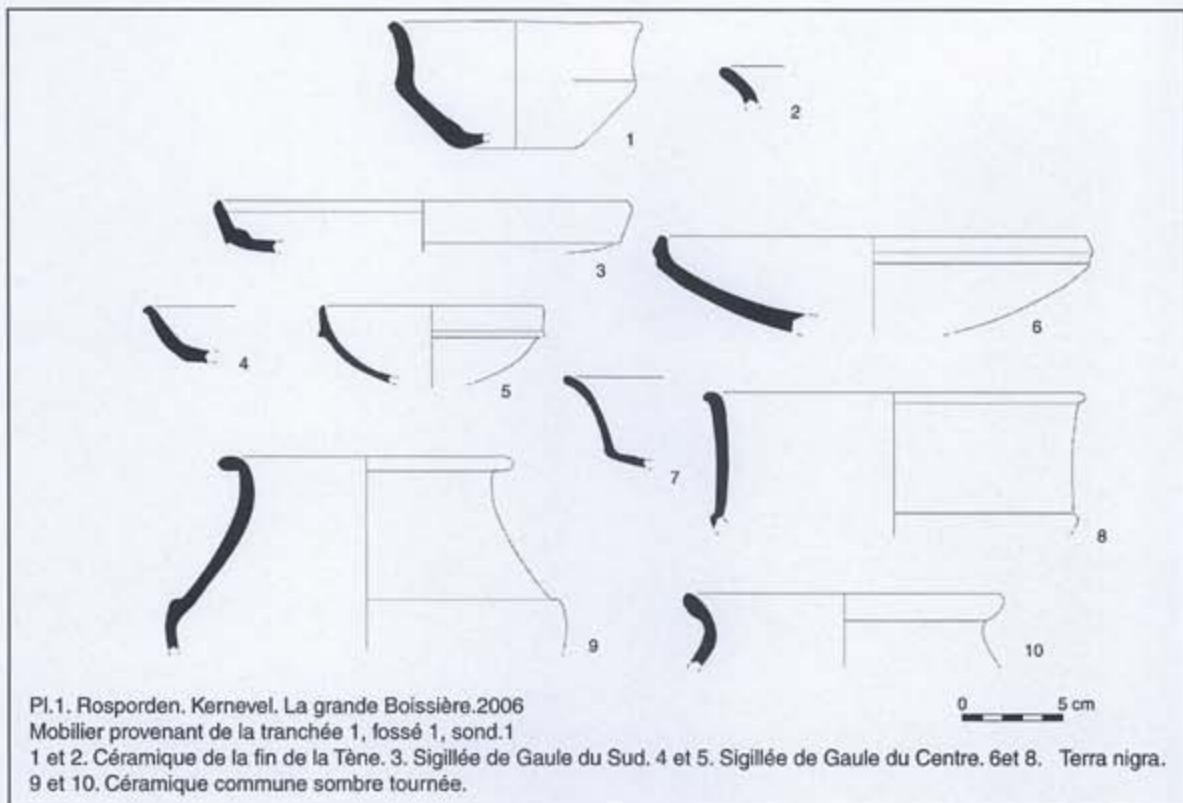


Figure 4: Détail des vestiges présents sur la parcelle.



occulte le creusement. Les quelques fragments de céramique qui y ont été retrouvés renvoient à la fin de la Tène ou au tout début du 1^{er} s. ap. J.-C, puisque parmi les quelques tessons de céramique laténienne recueillie on note la présence de deux fragments d'amphore.



Cl.1 : Fossé F1 sondage 1. Le comblement de pierraille particulièrement instable est bien visible ici.



Cl.1 : Fossé F1 sondage 2

2) Les fait F5, F2, 3 et 4.

Le fait archéologique F5 observé dans la tranchée T5 correspond vraisemblablement à une fosse longiligne ou un fossé orienté est-ouest. Il s'agit d'un creusement de taille moyenne à fond arrondi d'une largeur de 1.50m à l'ouverture pour une profondeur de 0.80m. Son comblement est constitué de terre à dominante végétale de couleur brun foncé à laquelle de nombreux blocs de pierraille informes sont mêlés. Ce sédiment d'aspect très proche de celui qui constitue la couche de terre arable n'a pu être distingué de cette dernière dans la coupe et n'a livré aucun mobilier. Aucune limite n'apparaît à cet emplacement sur le cadastre napoléonien et le diagnostic réalisé dans le terrain s'étendant à l'ouest n'a quant-à-lui révélé aucun prolongement dans cette direction⁵. Il est donc probable qu'il ne s'agisse ici que d'un creusement relativement récent lié à l'exploitation du terrain. La même hypothèse vaut pour les faits F2, 3 et 4, situés à l'extrémité est de la parcelle. Il s'agit ici de petites tranchées à fonction indéterminée dont deux : F2 et F3, orientées nord-sud sont parallèles et se prolongent sur une bonne distance. Le troisième creusement diffère des deux précédents par son orientation légèrement décalée qui lui confère un tracé parallèle à la route bordant le terrain⁶. Leur comblement de terre végétale très noire ne laisse planer aucun doute quant à une datation récente.


⁵ Voir le diagnostic concernant La Grande Boissière II arrêté 2006/054.

⁶ F2 : tranchée étroite nord/sud à parois verticales et fond presque plat. Largeur 0.50m, profondeur 0.50m /terrain naturel et 1.00m /surface.

III. Conclusion

Dans cette parcelle, les traces d'occupation anciennes des lieux paraissent se limiter au fossé F1. Il faut souligner ici que son exploitation comme potager, ainsi que la faible épaisseur moyenne de la couche de terre végétale ont contribué à gommer toutes traces d'éventuels niveaux archéologiques. Par ailleurs, la nature du substrat, constitué ici par des niveaux de pierraille très chaotiques issus de l'altération du socle rocheux, est fort peu favorable à la mise en évidence d'éventuels négatifs de faits archéologiques excavés de taille réduite.

On soulignera la présence – notamment au nord et à l'ouest - d'importants talus constitués par un amas de pierrailles informes ramassées au fil des siècles dans le terrain. Quelques rares fragments de *tegulae* témoignant d'une occupation des lieux à l'époque romaine peuvent être observés parmi ces pierres. La céramique recueillie dans le comblement du fossé F1 montre elle aussi une continuité d'occupation entre la fin de l'époque gauloise et le Haut-Empire. Cependant l'essentiel du site dont fait partie ce fossé d'enclos – dont le comblement est par ailleurs globalement assez peu riche en mobilier - se développe à l'ouest du terrain concerné par ce diagnostic.

Un sondage réalisé non loin de l'angle sud – ouest de la propriété a montré l'absence de vestiges construits ayant pu être masqués par le talus. Il faut toutefois noter que les investigations menées dans les parcelles voisines suggèrent la présence d'au moins un tracé de fossé  (fossé 102) pouvant être en partie recouvert par le tracé du talus nord. On ne peut donc exclure la présence d'autres négatifs de ce type masqués par le tracé du talus occidental.

F3 : tranchée étroite nord/sud à parois verticales et fond presque plat. Largeur 0.50m, profondeur 0.20m /terrain naturel et 0.60m /surface.

F4 : creusement évasé à fond en u ouvert. Orientation nord-est/sud ouest. Largeur à l'ouverture : 0.75m, profondeur 0.40m /terrain naturel et 0.90m / surface.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Le Goffic 1988 : Le Goffic Michel , *Compte rendu de visite de chantier*, 20/12/1988.
Document dactylographié 2p. + 1 fig.

Du Chatellier 1907 : Inventaire archéologique du département du Finistère, 1907.

Pièces complémentaires

PLAN DE SITUATION

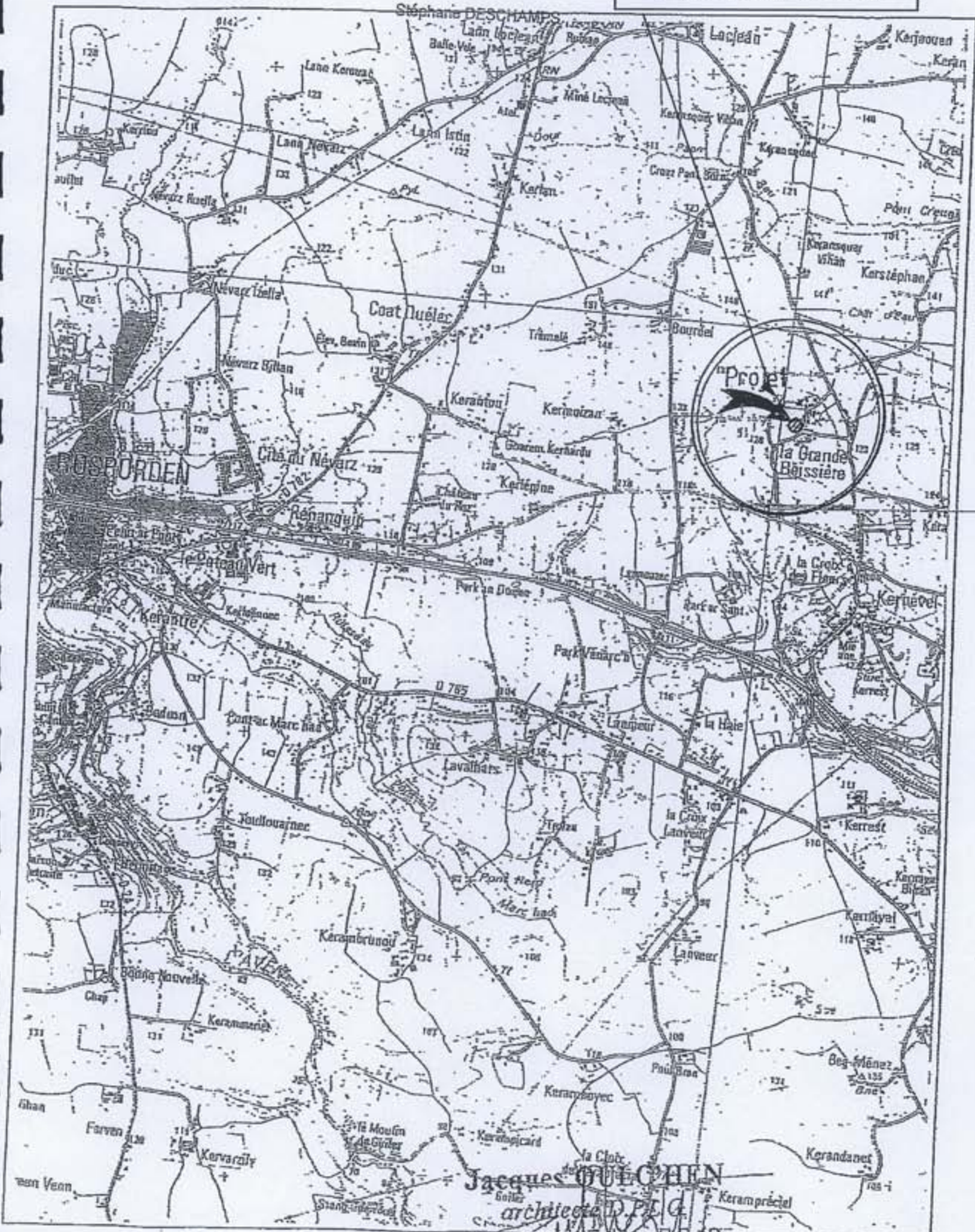
COUL

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2005.136

Pour la Directrice régionale
des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional
de l'archéologie

DICT INRAP
DA05012401
ROSPORDEN (29)
La Grande Boissière-Kernevel

000



Jacques GUILCHEN

architecte D.P.L.G.

5, Place de l'Église - B.P. 19

29940 LA FORÊT FOUESNANT

TÉL. 02 98 56 82 48

00

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

COPIE

REÇU LE
22 DEC. 2005 5478 R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2005.136 portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne, Préfète du département d'Ille-et-Vilaine, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du mérite

VU la loi du 27 septembre 1941 modifiée portant réglementation des fouilles archéologiques ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de construire n° PC2924105E1091 pour un terrain situé au lieu-dit La Grande Boissière-Kernével 29140 ROSPORDEN ; reçu(e) le 30 novembre 2005 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, une enceinte de 150 m de côté est caractérisée par la présence au sol de nombreux moellons de granite, tegulae, poterie, verre signalant l'existence d'un important site gallo-romain. Ce site est classé en zonage archéologique dans la ZPPAU communale (1990), au PLU et a été signalé dans le cadre d'un certificat d'urbanisme le 28 juin 2005.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : BRETAGNE

Département : Finistère

Commune : ROSPORDEN

Lieu-dit : La Grande Boissière-Kernevel

Cadastre : section : C parcelles : 378

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au Service départemental d'Archéologie du Finistère, 16 rte de Térénez 29590 LE FAOU, au pétitionnaire M. et Mme CARIOU Daniel, "Pont Louet" 29140 MELGVEN et au service instructeur DDE, subdivision de Concarneau, Quai Est 29900 Concarneau.

Fait à RENNES, le 20 DEC. 2005

Pour la Préfète de la région Bretagne

Et par délégation

pour la Préfète régionale
des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional
de l'archéologie

Stéphane DESCHAMPS
Jean-Yves LE CORRE
Directeur régional des affaires culturelles

DA05012401

REÇU LE
12 AVR. 2006
1858
I.N.R.A.P. G.O.

REPUBLIQUE FRANCAISE
 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
 PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2006-051 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2005-136 du 20 décembre 2005

La Préfète de la Région Bretagne, Préfète du département d'Ille-et-Vilaine, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

COPIE

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2005-136 du 20 décembre 2005 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à ROSPORDEN, la grande Boissière - Kernevel;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Dominique POUILLE est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2005-136 du 20 décembre 2005 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à M. et Mme CARIOU Daniel, "Pont Louet" 29140 MELGVEN.

Fait à Rennes, le - 7 AVR. 2006

Pour la Préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille et Vilaine
 Pour le Directeur Régional des Affaires culturelles
 Le Directeur régional des affaires culturelles
 Le Conservateur Régional de l'Archéologie



Stéphane DESCHAMPS

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

COPIE

Prescriptions de diagnostic archéologique

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2005.136

région : BRETAGNE
département : Finistère
commune : ROSPORDEN
lieu-dit : La Grande Boissière-Kernevel
cadastre : section : C parcelles : 378
propriétaire :
pétitionnaire: M. CARIOU Daniel

Emprise du diagnostic archéologique : 1665 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic devra être adapté à la nature des vestiges: série de sondages non destructeurs à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au substrat ou jusqu'au niveau des vestiges dégagés, sondages d'évaluation du potentiel et de la puissance des vestiges mis au jour et localisation des structures et de leur éventuelle chronologie relative, relevés des informations, et remise d'un rapport.

Objectifs :

Au lieu-dit La Grande Boissière, une enceinte de 150 m de côté a été recensée et est caractérisée par la présence au sol de nombreux moellons de granite, tegulae, poterie, verre signalant l'existence d'un important site gallo-romain. Ce site est classé en zonage archéologique dans la ZPPAU communale depuis 1990, au PLU et a été signalé par le Service régional de l'Archéologie dans le cadre de l'instruction d'un certificat d'urbanisme le 28 juin 2005. Le diagnostic a pour objectif d'évaluer la nature, l'état de conservation des vestiges et leur emprise et de permettre d'estimer les moyens à mettre en oeuvre pour les étudier en cas de nécessité.

Fait à RENNES, le 20 DEC. 2005

Pour la Préfète de la région Bretagne

et par délégation
Par la Délégation régionale
des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional
de l'archéologie

Jean-Yves LE CORRE

Directeur régional des affaires culturelles

EXTRAIT CADASTRAL **COPIE**

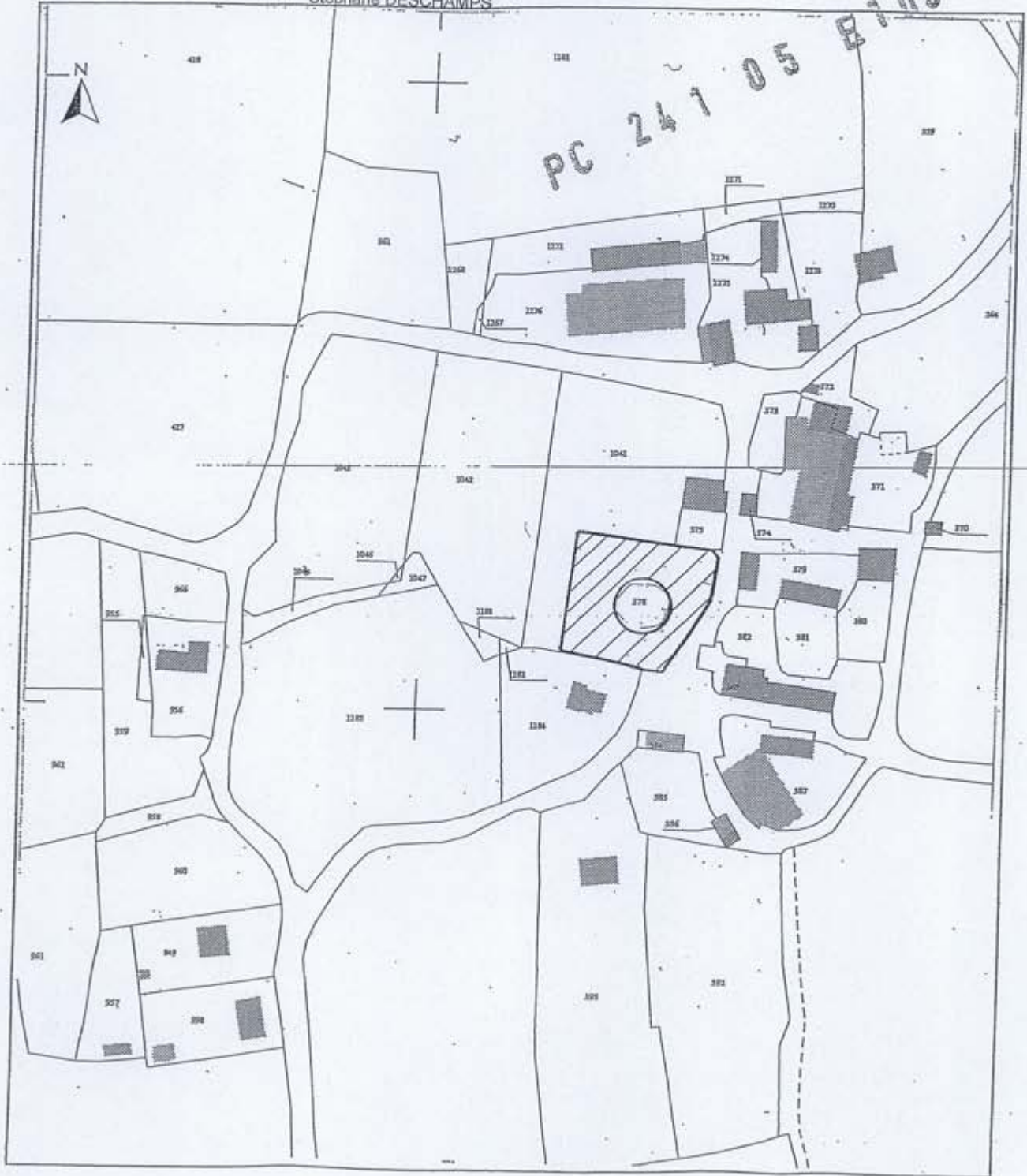
Projet de Mr & Mme CARIOU Daniel

Echelle : 1/2000

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2005-136

Pour la Directrice régionale
des Affaires Culturelles
Le C... Régional
...le

Stéphane DESCHAMPS



FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA 05 0124 01
 Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1. IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	FINISTERE
Commune :	ROSPORDEN
Lieu-dit	La Grande Boissière - Kernevel
Nature du projet :	Habitat particulier
Références cadastrales	Section C n°378

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur Daniel CARIOU
Adresse	Pont Louet - 29140 MELGVEN
Téléphone / télécopie	02 98 59 88 46 / Portable : 06 64 86 06 44
Représenté par	M. CARIOU

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	BRETAGNE
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00
Dossier suivi par	J.Y. TINEVEZ

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n° 2005-136 émis le	20 décembre 2005
Reçu à l'Inrap le	22 décembre 2005
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	Milieu rural
Surface à traiter	1665 m ²
Calendrier prévisionnel	Avril-Mai
Responsable pressenti	Dominique Pouille

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2005-136, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive (paramètres de calcul de la redevance de fouille).

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Sans objet

4 . METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5 . VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- ouverture : 2 jours
- rebouchage : 1 jour

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 1 jour

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Technicien : 5 jours (traitement et étude des mobiliers)
- Technicien : 2 jours (traitement et archivage de la documentation)
- Topographe : 1 jour

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- ouverture : 2 jours
- rebouchage : 1 jour

L'Adjoint Scientifique et Technique


Michel BAILLIEU